

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26803**

Intitulé

Chargé(e) de projet en nutrition

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole de diététique et nutrition humaine (EDNH) Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans l'exercice de son métier, le/la Nutritionniste est amené/e à exercer quatre activités clés :

1. Développement et gestion de projet en nutrition.

Le développement des projets d'établissement sur les bases de l'alimentation ou la prévention (hygiène de vie). Participation à l'amélioration continue des programmes et dispositifs de nutrition.

2. Education et rééducation nutritionnelle :

Le conseil auprès de publics spécifiques (sportifs, personnes handicapées...). L'organisation de manifestation auprès d'un public élargi ou spécifique et l'élaboration et animation d'ateliers sur thématiques spécifiques.

3. Formation et recherche en nutrition humaine :

Au profit de structures variées (mutuelles ...) de professionnels/les (aide-soignant/e, personnels de restauration collective, instituteurs/trices ...) et futurs/es professionnels/les de la nutrition, le/la nutritionniste anime des formations ou des ateliers. Il/elle a en charge la professionnalisation des (futurs/es) acteurs/trices de la nutrition.

Il/elle participe à des études, des recherches et à des essais cliniques sur la nutrition et la diététique. Il/elle rédige des articles scientifiques en revues spécialisées et intervient au sein de colloques.

4. Développement de son activité et de sa pratique professionnelle :

Le/la nutritionniste a en charge le développement de l'activité (commercial et communication). Dans le cadre d'une activité libérale il/elle installe son cabinet. Il/elle développe sa pratique professionnelle.

Les compétences ou capacités attestées pour mener à bien les activités de nutritionniste sont :

- Construire des plans de développement relatifs à la mise en œuvre d'un processus et de dispositifs favorisant une alimentation saine au sein d'un établissement en prenant en compte les publics visés, les contraintes budgétaires et la réglementation relative.
- Conseiller des publics spécifiques (personnes handicapées, sportifs ...) sur la mise en œuvre d'une alimentation saine et équilibrée en élaborant des programmes alimentaires tenant compte des spécificités des profils et de leurs contraintes.
- Répondre aux besoins des usagers/ères dans des situations complexes quant à la santé, aux situations sociales et à l'environnement à savoir mener un travail personnalisé avec les usagers/ères, particulièrement en respectant leurs propres différences et leurs influences sur leur mode d'alimentation, leur mode de vie et leurs attentes.
- Elaborer des campagnes de communications ou des ateliers sur des thématiques spécifiques de la nutrition et de l'alimentation afin de prévenir les risques alimentaires et de contribuer à l'éducation nutritionnelle de publics spécifiques.
- Utiliser les technologies actuelles, les outils informatiques et multimédia, pour chercher et diffuser des informations.
- Avoir des connaissances en anglais professionnel.
- Assurer des actions de formations et d'information en nutrition auprès des professionnels/les ou futurs/es professionnels/les dans le champ de l'alimentation et de la nutrition humaine.
- Etre adroit/e dans la communication interpersonnelle, y compris la communication orale et écrite, avec les professionnels/les et le public, dans le travail d'équipe interdisciplinaire.
- Réaliser ou contribuer à des travaux de recherches sur la nutrition en participant à des groupes de travail ou essais cliniques.
- Développer son activité professionnelle en organisant le ciblage de sa clientèle, sa communication en construisant son modèle économique et son plan d'affaires.
- Etre proactif/ve dans l'identification des opportunités pour apprendre, s'engager dans un processus de formation permanente et de développement professionnel.
- Création de son activité libérale en prenant en compte les aspects juridiques et fiscaux de la profession.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la nutritionniste exerce ses activités dans les structures suivantes :

- en exercice libéral au sein d'un cabinet ou d'un centre médical ou à domicile : il/elle propose des consultations nutritionnelles et il/elle propose ses services de formateur/trice, de conseiller/ère auprès d'établissement de santé, de mutuelles ;
- dans les réseaux de santé : les nutritionnistes exercent leurs compétences en prévention, information, éducation nutritionnelle. En lien avec de nombreux partenaires, ils/elles mènent des actions de terrains auprès de population cible.
- dans le domaine de la restauration collective : outre les actions au sein de la qualité des menus, les nutritionnistes ont fonction de nutritionnistes qualitatifs. Ils/elles participent à la mise en place de système informatique aidant la tâche complexe de distribution des repas.

On trouve également le/la nutritionniste au sein :

- d'institut de formation ;
- de commerce de proximité pour la vente de produits diététique, biologiques, de compléments alimentaires ;
- de services de recherche hospitaliers ;
- de l'industrie agroalimentaire (production, recherche et développement, communication ou marketing commercial) ;
- de structures sportives (club de sport, centre de remise en forme) ;
- d'établissements de prévention et d'éducation ;
- d'établissements thermaux.

Nutritionniste, nutritionniste conseil, chargé de nutrition, expert en nutrition, diététicien nutritionniste, diététicien nutritionniste qualité, conseiller de vente en produits diététiques, formateur en nutrition et alimentation.

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1402 : Diététique

D1405 : Conseil en information médicale

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Réglementation d'activités :

Pour l'exercice de l'activité en secteur public et particulièrement hospitalier (cliniques, hôpitaux), le/la nutritionniste doit aussi avoir validé le diplôme du BTS Diététique qui le/la gratifie du D.E. de Diététicien/ne.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certifications relèvent de :

- Etudes de cas ;
- Mise en œuvre de projets réels (Prévention) ;
- Mises en situation professionnelle ;
- Stages en entreprise (rapport de stage) ;
- Projet de site web ;
- Travaux de recherche ;
- Oraux (oraux de groupe présentant les projets, mise en situation professionnelle individuelle, soutenance de rapport de stage de fin d'étude).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- Président/e du jury - 3 enseignants/es dont 1 enseignant/e de discipline fondamentale et 2 enseignants/es professionnels/les diplômés/ées en nutrition dispensant des cours professionnels ; - 4 professionnels/les du secteur d'activité des futurs/es certifiés/es.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- Président/e du jury - 3 enseignants/es dont 1 enseignant/e de discipline fondamentale et 2 enseignants/es professionnels/les diplômés/ées en nutrition dispensant des cours professionnels ; - 4 professionnels/les du secteur d'activité des futurs/es certifiés/es.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	- Président/e du jury - 3 enseignants/es dont 1 enseignant/e de discipline fondamentale et 2 enseignants/es professionnels/les diplômés/ées en nutrition dispensant des cours professionnels ; - 4 professionnels/les du secteur d'activité des futurs/es certifiés/es.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé(e) de projet en nutrition" avec effet au 30 septembre 2011, jusqu'au 07 septembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

- 14 certifiés en 2011
- 16 certifiés en 2012
- 17 certifiés en 2013
- 19 certifiés en 2014

Autres sources d'information :

[EDNH](#)

Lieu(x) de certification :

Ecole de diététique et nutrition humaine (EDNH) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

EDNH
13 rue Carré du Roi
34000 Montpellier

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

13, rue de la Fontaine au Roi - 75011 Paris

Historique de la certification :